

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février, le conseil municipal de SAINT-MARTIN-EN-VERCORS, dûment convoqué le 8 février 2024, s'est réuni à vingt heures trente en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie de Saint-Martin-en-Vercors.

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Présidence : Andrée SEQUIER

Conseillers municipaux : Jean VIGNON, Lionel DUSSERRE, Patricia MOTTIN, Jean-Christophe DYE, Jean-Marie GUILLET, Philippe DESFEUX, Sandrine BELLIER-BENISTAND, Lucie VALENTIN

Excusée ayant donné pouvoir : Anaïs IDELON

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Patricia MOTTIN

Autre personne présente : Patricia VILLARD (secrétaires de mairie)

Andrée SEQUIER ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, la séance de ce conseil peut se tenir.

➔ **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 janvier 2024**

Le procès-verbal du conseil du 18 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

➔ **Délibérations**

- Présentation du programme forestier 2024 et bilan 2023 par l'agent ONF

Meryl Monteillet, technicienne forestière territoriale du secteur, présente le bilan 2023 de la forêt communale de Saint Martin en Vercors et les perspectives 2024. L'année 2023 a été marquée par le changement climatique (manque de neige, périodes de sécheresse entre juillet et septembre), à noter également une baisse de la demande en résineux sur le 2ème semestre dû à un approvisionnement important en bois scolytés sur le marché et à un ralentissement des constructions. La demande en feuillus reste constante avec des prix qui se maintiennent.

Dans le cadre des subventions Sylv'actes, il a été planté 80 sapins de Bornmuller, 74 érables planes et 73 tilleuls à grande feuille.

Les parcelles 2023 martelées sont les parcelles 1,3, 101, 102, 103, 104. Pour 2024 les parcelles proposées pour le martelage sont les parcelles 7, 16, 25, 26, 27.

Bilan financier 2023 : 20 624,45 € HT avec subventions. Prévisionnel 2024 : 6265,99 € HT.

Samedi 4 mai l'ONF propose aux élus une animation « marteloscope » sur une demi-journée à Villard de Lans.

Voté à l'unanimité.

- Location d'un appartement communal

Location de l'appartement communal au 3^{ème} étage de l'immeuble de La Poste à partir du 1^{er} avril 2024.

Voté à l'unanimité.

- Renouvellement de la convention avec le SATESE

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration (SATESE) est un service du Conseil départemental subventionné par les Agences de l'Eau, il conseille les collectivités en matière d'assainissement collectif. Le coût est de 465 € pour les 2 stations d'épuration de la commune. Cette nouvelle convention de 3 ans propose de nouveaux services qui ne sont payants que si on les utilise.

Voté à l'unanimité.

- Renforcement électrique hameau de Tourtre

Madame le Maire informe le conseil que le Syndicat des Énergies de la Drôme (SDED) a étudié un projet de renforcement du poste de distribution électrique au hameau de Tourtre. Les travaux prévus seront pris en charge par le SDED.

Voté à l'unanimité.

- Co-financement compétence eau et assainissement CCRV

La CCRV a défini la clé de répartition pour le co-financement du poste de chargé de mission pour la préparation du transfert de la compétence eau/assainissement : 50 % CCRV et 50 % pour les communes au prorata de leur population, soit 3,93 % pour St Martin en Vercors.

Voté à l'unanimité.

- Étude des demandes de subvention 2024 des associations

Suite aux demandes de subventions déposées par les associations, le conseil municipal a analysé les dossiers et il proposera un récapitulatif des aides lors du vote du budget 2024.

➔ **Tour de table**

- **Philippe Desfeux** : Il informe le conseil que l'hôtel du Vercors réouvrira le 27 février 2024.

- **PNRV** : Jean-Christophe Dye

L'observatoire de la biodiversité du Vercors, issu du travail réalisé dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), est disponible sur le site du Parc ainsi que le rapport d'activité 2023 de la réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.

Nouvelle Charte du PNRV : La région Auvergne-Rhône-Alpes a envoyé un courrier annonçant que le processus de révision de la charte du PNRV touche à sa fin et qu'il s'agit maintenant pour toutes les collectivités concernées (106 communes, 6 villes-portes, 9 intercommunalités et 2 Départements) de valider la nouvelle charte par une délibération à prendre d'ici fin juin. L'approbation vaut demande d'adhésion au Parc et approbation de ses statuts.

Une synthèse de la charte a été réalisée afin que chacun, élus, usagers et habitants, puisse en apprécier les lignes de force et connaître les actions qui en découleront sur le territoire de 2024 à 2039, elle est disponible sur le site du Parc.

◦ **Collectif Part'Age** : Jean Vignon – Patricia Mottin

Suite au questionnaire élaboré par le collectif Part'Age et diffusé cet été et cet automne sur le territoire aux personnes de 65 ans et plus, une présentation des résultats et un moment d'échange aura lieu le samedi 16 mars 2024 de 10h à 12h pour le Vercors à la salle des fêtes de Saint Martin en Vercors et pour le Royans à la salle La Parenthèse à St Jean en Royans.

◦ **Commission école** : Lucie Valentin

Un agent d'animation en CDD travaillant au service de cantine et périscolaire est actuellement en arrêt maladie, elle a donc été remplacée afin de maintenir le service. Il y a actuellement un conflit au sein du service de cantine et périscolaire. La mairie est intervenue de nombreuses fois pour essayer d'apaiser les tensions et au final, la municipalité a dû faire intervenir une conciliatrice professionnelle qui n'a pas réussi à débloquent le conflit.

Séance levée à 00h05.